



a transplantation rénale à Grenoble : commentaires sur l'évolution de l'activité et des résultats.

F. Bayle; P. Vialtel; B. Janbon; PH. Zaoui; J. Maurizi; Cl. Maynard; D. Cordonnier - C.H.U. GRENOBLE

Jusqu'au 31 décembre 1995, 758 transplantations rénales ont été réalisées au CHU de Grenoble, 4,4% d'entre elles ont été faites avec un rein familial (donneur vivant apparenté : DVA); les autres avec un organe prélevé sur des sujets en état de mort cérébrale. 511 greffons étaient encore fonctionnels le premier janvier 1996.

RÉSULTATS : (TABLEAU 1 ET 2)

Les résultats des greffes sont évalués par le calcul de la courbe actuarielle de survie des greffons, qui donne la probabilité de survie du rein à un temps donné. Ainsi la survie actuarielle de toutes les greffes est de 50% à 10 ans (voir figure 1). L'étude de l'évolution des courbes permet de mesurer l'amélioration des résultats : ainsi, la survie actuarielle des greffons 8 ans après la transplantation est passée de 31% pour les greffes faites avant 1981, à 57% pour les greffes faites à partir de 1987. Cette amélioration de plus de 40% est due aux progrès des traitements immunosuppresseurs notamment à la Ciclosporine.

Cependant ce bénéfice n'est flagrant que sur la première année de greffe : la survie des greffons est passée de 57% à un an pour les greffes d'avant 81 à 90% depuis 87.

Après la première année, la survie décroît de façon constante sans amélioration spectaculaire. Cette décroissance témoigne de la perte annuelle d'un certain nombre de reins par dysfonction chronique du greffon (appellation moderne du rejet chronique).

Cette dégradation progressive de la fonction du greffon constitue désormais le principal problème médical en transplantation rénale. De nombreuses causes s'intriquent dans cette pathologie complexe rendant sa prévention et son traitement difficiles. Pourtant un certain nombre de patients sont épargnés par ce vieillissement précoce de l'organe greffé. Ils constituent une population protégée dont l'étude comparée à celle des patients touchés est un sujet essentiel de recherche.

L'âge des patients greffés augmente depuis quelques années (voir tableau 2), 87% des patients de 60 ans ou plus ont été greffés au cours des 4 dernières années. Cette évolution récente est contemporaine du vieillissement de l'ensemble des patients insuffisants rénaux chroniques. Elle est à prendre en compte dans l'évaluation des résultats futurs.

ACTIVITÉ : (TABLEAU 2)

L'activité de transplantation rénale diminue à Grenoble comme ailleurs; le nombre de greffes rénales a chuté de près de 15% depuis 1992. Cette baisse est la conséquence de la diminution du nombre de reins prélevés : 80 en 1992, 61 en 1995 (soit - 23%). La principale cause en est l'augmentation des refus qui représentent 2/3 des causes de non-prélèvements.

La crise de la transplantation est là. Elle est profonde, elle est générale en France. Elle ne sera pas résolue par des incantations, des spots publicitaires ou des shows télévisés. Elle ne sera pas améliorée par l'argent, la réglementation ou la loi. L'acceptation ou le non-refus d'un prélèvement d'organes par une famille repose dans la plupart des cas, sur la qualité d'une rencontre entre deux êtres humains : les uns viennent de perdre un des leurs dans des circonstances dramatiques, les autres viennent s'enquérir de la volonté d'un défunt; les uns sont en présence d'un corps aimé décédé, les autres sont demandeurs d'une partie de ce corps pour sauver d'autres vies; les uns ont besoin d'être aidés dans un travail de deuil, les autres sont pressés...

Cette rencontre essentielle, désormais interdite aux médecins transplantateurs, ne devrait être faite que par des volontaires éduqués, choisis pour leurs qualités d'écoute et de parole. Elle devrait pouvoir se renouveler, se poursuivre par un accompagnement des familles qui le demandent.

La banalisation du prélèvement d'organe n'est pas acquise; elle est à conquérir. Elle impose une évolution des mentalités qui sera lente et fluctuante. La valorisation du prélèvement, qu'elle soit morale ou matérielle est à considérer. Merci aux 533 sujets décédés dans la région grenobloise qui ont permis le prélèvement de 1603 organes, de ne pas avoir refusé.

Merci aux 533 familles d'avoir respecté cette volonté ou de l'avoir approuvée.

Que 1603 sourires de greffés illuminent votre geste.

